

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Création
d'emplois
saisonniers
2021 et non
titulaires**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 10 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de Décembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 27
▪ représentés : 4
▪ absents : 2

Étaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjoints, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
3 décembre 2020

Par procuration : Monsieur François ROBIN (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Laurent SUAU), Adjoints, Madame Ghalia THAMI (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

Absentes : Madame Catherine THUIN, Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillères Municipales.

17 DEC. 2020

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Monsieur le Maire expose :

Emplois saisonniers :

Afin de satisfaire les besoins pour la période estivale et conformément aux dispositions de l'article 3 2° de la loi du 26 janvier 1984, il est proposé de **CREER** les emplois suivants :

| EMPLOI | DUREE | REMUNERATION |
|----------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Adjoint technique (divers services) | Equivalent 15 mois temps complet | 1 ^{er} indice du grade en échelle C1 |
| Adjoint d'animation | Equivalent 6 mois temps complet | 1 ^{er} indice du grade en échelle C1 |

Postes d'agents contractuels :

Afin de pouvoir faire face à des besoins occasionnels liés à un accroissement temporaire d'activité, conformément aux dispositions de l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 le Conseil Municipal entérine le recrutement d'agents contractuels.

Il est proposé :

➤ de **RENOUVELER** ces dispositions, à concurrence de :

| EMPLOI | DUREE | REMUNERATION |
|-----------------|----------------------------------|-----------------------------------------------|
| Divers services | Equivalent 24 mois temps complet | 1 ^{er} indice du grade en échelle C1 |
| Divers services | Equivalent 3 mois temps complet | 1 ^{er} indice du grade de rédacteur |

et ce pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021.

Les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 (charges de personnel) lors du vote du budget primitif 2021.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 25 voix pour et 6 abstentions, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le 21 DEC. 2020
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 11 décembre 2020
Le Maire,
Laurent SUAU

